

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA VILLE DE MIRAMAS**

**SÉANCE PUBLIQUE DU 16 DÉCEMBRE 2014**

*La séance est ouverte à 19 heures 02 dans les formes réglementaires, sous la présidence de Monsieur Frédéric VIGOUROUX, Maire de Miramas.*

**Monsieur le MAIRE.**- Mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, Mesdames et messieurs de l'Administration, Mesdames et Messieurs les journalistes, de la presse libre et indépendante, nous allons commencer le Conseil, il est l'heure. Bien, je vais procéder à l'appel nominal.

*Monsieur le MAIRE procède à l'appel nominal des élus du Conseil Municipal.*

**Étaient présents, Mesdames et Messieurs :**

Frédéric VIGOUROUX, Maryse RODDE, Gérald GUILLEMONT, Jean GUILLON, Marie-Pierre VIAL, Jacques BAUDOUX, Anne-Marie CHAYOT, Jean-Marie PASCAL, Gaëtan FERNANDEZ, Christian PEYRO, Fernande REYNAUD, Armelle RAFFINI, Jerry GRUAT, Daniel HIGLI, Monique TRINQUET, Jean-Luc SANCHE, Mireille MIZOULE, Catherine FOURMENT, Martine ARFI, Nathalie PISANO, Hatab JELASSI, Jérémie PARDIES (à partir de 19 h 05, avant le vote de la délibération 260-2014), Laëtitia DEFFOBIS, Hervé REBOUL, Ange POGGI, Beatrix ESPALLARDO (à partir de 19 h 05, avant le vote de la délibération 260-2014), Marc THOMAS.

**Étaient représentés, Mesdames et Messieurs :**

Paulette ARNAUD, par Fernande REYNAUD  
Fadela AOUMMEUR, par Frédéric VIGOUROUX  
Géraldine BUTI, par Jean GUILLON  
Olivier JULIEN, par Martine ARFI  
Éric MARCHESI, par Maryse RODDE  
Jérémie PARDIES, par Jacques BAUDOUX, jusqu'à 19 h 05  
Johanne ALVAREZ par Ange POGGI

**Étaient absentes excusées, Mesdames :**

Béatrix ESPALLARDO, jusqu'à 19 h 05

Cécile DUMAS

Marilyne KERAUDY

\*\*\*\*\*

*Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.*

**DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

**Monsieur le MAIRE.**- Puisque nous avons le quorum, nous allons commencer par le premier point de l'ordre du jour, et traditionnellement, cet ordre du jour prévoit la désignation du secrétaire de séance. Et là, évidemment, comme à chaque fois, Marie-Pierre VIAL est candidate. Y a-t-il une autre candidature ? Non. On passe au vote. C'est l'unanimité. Très bien !

**VOTE**

**POUR : 32**

(28 voix « Pour Miramas », 4 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**A/ RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DU 28 NOVEMBRE 2014**

**Monsieur le MAIRE.**- Je passe à la ratification du procès-verbal. Y a-t-il des commentaires ? Non, pas de commentaire.

Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ?

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 28**

(28 voix « Pour Miramas »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 4**

(4 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »)

## **B/ DÉLIBÉRATIONS**

**Monsieur le MAIRE.**- Mes chers collègues, nous allons commencer le Conseil. C'est un Conseil très technique, un Conseil d'avant les congés. Donc, nous allons essayer de le faire correctement.

### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

#### **N° 1 – Voyage à la journée en direction des retraités de la Commune – Principe de gratuité**

Rapporteur : **Mme Anne-Marie CHAYOT**

*Madame Anne-Marie CHAYOT procède à la lecture du rapport.*

*Madame Beatrix ESPALLARDO et Monsieur Jérémie PARDIES rejoignent la séance à 19 heures 05.*

**Monsieur le MAIRE.**- Madame ESPALLARDO arrive. Très bien. Y a-t-il des questions particulières ? Monsieur THOMAS. Monsieur PARDIES est arrivé.

**M. Marc THOMAS.**- Comme j'ai de la suite dans les idées, je voulais dire ce que j'avais déjà dit en commission : je tenais à féliciter la personne qui s'occupe des personnes âgées puisqu'il faut quand même se soucier de nos anciens. Que Dieu nous les préserve le plus longtemps possible. Ma foi, je trouve que c'est un excellent boulot.

**Monsieur le MAIRE.**- Eh bien, écoutez, cela nous va droit au cœur et à Madame CHAYOT aussi. Et pour tout le service, nous le dirons.

Sur la question n° 1, s'il n'y a pas d'autre question, je passe au vote.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

#### **VOTE**

**POUR : 33**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 2 – Transfert partiel de la compétence sport communautaire relatif au « soutien aux équipes sportives » aux communes membres à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015**

Rapporteur : **M. Jacques BAUDOUX**

**M. Jacques BAUDOUX.**- Comme chaque détail compte, je vais vous lire l'intégralité de la délibération.

*Monsieur Jacques BAUDOUX procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Donc, comme nous l'avons dit la dernière fois toutes les communes du SAN vont voter la même délibération. Y a-t-il des questions particulières ? Pas de question particulière. On passe au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité, je vous remercie.

*En l'absence de question et commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 33**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 3 – Transfert de l'enveloppe spécifique de « cohésion sociale » de 210 000 euros au profit des communes de Miramas, Port-Saint-Louis-du-Rhône et Istres**

Rapporteur : **Mme Martine ARFI**

*Madame Martine ARFI procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Très bien, merci. Pas de question particulière ? Peut-on passer au vote ? Merci pour la récupération des sommes. C'est donc le même système que pour le sport.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité, je vous remercie.

*En l'absence de question et commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 33**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 4 – Convention de mise à disposition d'un bien immeuble entre la Commune de Miramas et le CCAS dans le cadre de l'hébergement d'urgence et/ou de sinistre et/ou temporaire**

Rapporteur : **M. Christian PEYRO**

*Monsieur Christian PEYRO procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Très bien. Pour ceux qui ne le savaient pas, nous avons réservé des appartements au titre de la Ville pour des cas spécifiques. Par exemple, une femme battue, violente, un appartement brûlé, un dégât incendie, enfin bref, tous les cas de la vie. Il y a de la part du CCAS un règlement qui précise le nombre de mois, etc. Donc, c'est un échange uniquement parce que l'autre appartement n'est pas du tout opératoire. Bien, y a-t-il des questions ?

**M. Gérard GUILLEMONT.**- Est-ce que la parité est bien respectée ?

**Monsieur le MAIRE.**- Oui, vous savez, il n'y a pas de parité. Il y a quand même beaucoup plus de femmes battues que d'hommes. Nous passons au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité.

*Il est à présent procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 33**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

## **EDUCATION JEUNESSE SPORTS**

**N° 5 – Attribution d'une subvention exceptionnelle au collège Carraire – Voyage à Madrid dans le cadre d'un échange international de collégiens avec le collège Don Eugenio Alonso Martin de Leganes**

Rapporteur : **Mme Maryse RODDE**

*Madame Maryse RODDE procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Très bien. Pas de question particulière ? Pouvons-nous passer au vote ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité.

*En l'absence de question et commentaire, il est procédé au vote.*

### **VOTE**

**POUR : 33**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 6 – Montant de la participation des familles pour les séjours Hiver 2015**

Rapporteur : **Mme Monique TRINQUET**

*Madame Monique TRINQUET procède à la lecture du rapport.*

**Mme Monique TRINQUET.**- Vous avez sur la page verso, la grille en fonction du quotient familial et le montant en fonction de l'âge de l'enfant.

**Monsieur le MAIRE.**- Très bien. Y a-t-il des questions particulières ? Pas de question particulière. On passe au vote.

Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité.

*En l'absence de question et commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 33**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 7 – Aide au projet de l'école élémentaire Gérard Philippe intitulé « Nature et Préhistoire » - Projet mené dans le cadre de l'accompagnement éducatif**

**Rapporteur : Mme Maryse RODDE**

*Madame Maryse RODDE procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Très bien. Pas de question particulière ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité.

*En l'absence de question et commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 33**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 8 – Aide au projet de l'école Jules Ferry intitulé « Classe de Neige » - Projet mené dans le cadre de l'accompagnement éducatif**

**Rapporteur : Mme Monique TRINQUET**

*Madame Monique TRINQUET procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Bien. Y a-t-il des questions particulières ? Pas de question. Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité.

*En l'absence de question et de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 33**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 9 – Aide au projet de l'école maternelle Les Molières intitulé « A la découverte du cirque » - Projet mené dans le cadre de l'accompagnement éducatif**

Rapporteur : **Mme Maryse RODDE**

**Mme Maryse RODDE.**- Nous sommes toujours dans les projets aidés, bien sûr. Là, c'est une aide au projet de l'école maternelle Les Molières « à la découverte du cirque ». J'ajoute tout simplement que c'est un projet très intéressant pour les enfants de maternelle. Vous avez les objectifs du projet et la présentation qui suit.

*Madame Maryse RODDE procède à la lecture du rapport.*

**Mme Maryse RODDE.**- J'ajouterai, Monsieur THOMAS, que la Municipalité fait beaucoup pour nos personnes âgées, mais aussi pour nos petits-enfants.

**Monsieur le MAIRE.**- Très bien ! On fait toujours pour les Miramasséens, quel que soit l'âge. Y a-t-il des questions particulières ? Pas de question particulière. Nous passons au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité ? Je vous remercie.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 33**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 10 – Aide au projet de l'école élémentaire Gérard Philippe intitulé « Visite de Paris »  
- Projet mené dans le cadre de l'accompagnement éducatif**

Rapporteur : **Mme Monique TRINQUET**

*Madame Monique TRINQUET procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Pas de question particulière ? Si, Monsieur THOMAS.

**M. Marc THOMAS.**- Juste une question : l'ensemble de toutes ces sorties (préhistoire, cirque), est-ce comptabilisé dans le cadre de ce que l'on avait voté au mois de septembre, à savoir le plan scolaire des activités extrascolaires qui avait été voté au mois de septembre, si je ne m'abuse ?

**Monsieur le MAIRE.**- Madame RODDE va vous répondre, parce que ce n'est pas le même sujet.

**Mme Maryse RODDE.**- Le plan scolaire ? Vous évoquez les nouveaux rythmes scolaires, c'est bien cela ? Donc, non ce n'est pas du tout pareil. Là, c'est l'enveloppe que l'on accorde chaque année pour un montant de 20 000 euros pour des classes transplantées ou des projets aidés. C'est différent.

**M. Marc THOMAS.**- D'accord. Cela ne rentre pas dans le cadre...

**Mme Maryse RODDE.**- Non, ce n'est pas le même budget.

**Monsieur le MAIRE.**- Je vous remercie de poser cette question, car cela me permet de rebondir. La ville de Miramas aide beaucoup tout ce qui est sorties pédagogiques, etc., ce qui n'est pas partout pareil, d'ailleurs. Vous voyez que les montants retenus pour les familles sont les plus faibles possible pour que tous les enfants puissent partir, découvrir Paris, les musées, le cirque, avec un projet pédagogique qui est monté par les instituteurs. Madame TRINQUET.

**Mme Monique TRINQUET.**- Ces projets sont des projets supplémentaires. Ce que nous vous avons présenté, c'est le projet éducatif de territoire qui a été mis en place en lien avec les rythmes scolaires. Ça, ce sont des projets spécifiques de classe qui sont montés par les enseignants des écoles.

**Monsieur le MAIRE.**- Hors temps scolaire.

**Une intervenante.**- Ce n'est pas hors temps scolaire, c'est hors la classe.

**Monsieur le Maire.**- Hors la classe, mais en temps scolaire. J'apprends, chaque année, j'apprends des choses.

Bien, sur cette question, s'il n'y a pas d'autre question, je passe au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »)

**POUR : 33**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 11 – Aide au projet de l'école Jean Macé intitulé « Voyage en Italie » - Projet mené dans le cadre de l'accompagnement éducatif**

Rapporteur : **Mme Maryse RODDE**

*Madame Maryse RODDE procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Merci. Pas de question ? On peut passer au vote pour aller en Italie. Pas nous, bien sûr. Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité. C'est fait.

*En l'absence de question et commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 33**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 12 – Modification et approbation du règlement intérieur de la régie des cantines**

Rapporteur : **Mme Maryse RODDE**

*Madame Maryse RODDE procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le Maire.**- Très bien. C'est une question technique. Si vous pouvez résumer, c'est pas mal aussi, parce que vous connaissez bien vos dossiers. S'il n'y a pas d'autre question, nous passons au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité.

*En l'absence de question et commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 33**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**DIRECTION DES FINANCES**

**N° 13 – Abrogation de l'ensemble des délibérations relatives à l'acte constitutif de la régie du Service Plein Air depuis son institution en 1999 – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer**

**Rapporteur : Mme Monique TRINQUET**

*Madame Monique TRINQUET procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Il s'agit d'une délibération de toilettage. Pas de question particulière ? On passe au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité.

*En l'absence de question et commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 33**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 14 – Abrogation de l'ensemble des délibérations relatives à l'acte constitutif de la régie du Service Centre Aéré depuis son institution en 1989 – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer**

Rapporteur : **Mme Monique TRINQUET**

*Madame Monique TRINQUET procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- D'accord, c'est la même chose.

**Mme Monique TRINQUET.**- C'est le même principe, mais pour le service du centre aéré.

**Monsieur le MAIRE.**- Très bien. Je vous avais promis un Conseil Municipal exaltant. Y a-t-il des questions ? Pas de question ? On passe au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 33**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 15 – Ouverture de crédits d'investissement anticipée sur le budget 2015**

Rapporteur : **M. Gérald GUILLEMONT**

**M. Gérald GUILLEMONT.**- Mes chers collègues, une question financière en anticipation pour le budget 2015. Comme chaque année, nous vous proposons de voter les ouvertures de crédits pour permettre en investissement aux services de commencer à travailler. Cette année encore, le budget sera voté tardivement, pour plusieurs raisons, notamment le fait que nous attendons peut-être des modifications de la loi MAPAM qui devraient intervenir à la fin de l'hiver. Et puis, on attend maintenant de plus en plus tardivement aussi les chiffres fournis par les services de l'État concernant les ressources transférées ou bien la fiscalité. Enfin, dans le cadre du SAN, il y a aussi des dispositions qui sont actuellement à l'étude parmi les élus et les maires pour repousser à la fin de l'hiver le

vote du budget. Donc, tout ceci mis bout à bout, il est nécessaire, pour pouvoir permettre aux services de commencer à travailler, de voter comme chaque année des ouvertures de crédits qui figurent là. C'est une délibération que l'on prend chaque année et qui n'engage pas sur le budget 2015, puisque nous aurons la faculté de discuter complètement de ce que nous inscrivons comme recettes et comme dépenses au budget en fonctionnement et en investissement le moment venu.

**Monsieur le MAIRE.**- Très bien. Donc, la vie continue et il faut bien que le reste se fasse. Y a-t-il des questions particulières ? Pas de question. Nous pouvons passer au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Cinq abstentions. Le reste, à l'unanimité. Merci.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 28**

(28 voix « Pour Miramas »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 5**

(5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »)

**N° 16 – Versement d'acomptes aux associations et Établissement public local**

Rapporteur : **Le Rapporteur**

**M. Gérard GUILLEMONT.**- C'est la même démarche, cela concerne...

**Monsieur le MAIRE.**- C'est Monsieur BAUDOUX !

**M. Gérard GUILLEMONT.**- Ah, pardon !

**Monsieur le Maire.**- Oui, c'est Monsieur BAUDOUX.

**M. Jacques BAUDOUX.**- La vie continue, effectivement. Il s'agit d'un versement d'acomptes aux associations et Établissement public local. En attendant le vote du budget en 2015, les associations – nos associations – et établissements publics doivent pouvoir vivre et exercer leur activité de façon régulière. Alors, comme toutes les années, nous proposons une délibération qui concerne les associations qui perçoivent une subvention égale ou supérieure à 15 000 euros. Vous avez donc la liste des associations concernées.

*Monsieur BAUDOUX procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Mesdames et Messieurs, il y a une question de Monsieur POGGI en sachant que, comme nous en avons convenu en début de mandat, il y a des gens qui doivent sortir, y compris moi. Monsieur POGGI, et je laisse ensuite la Présidence à Madame RODDE. Monsieur POGGI.

**Monsieur Ange POGGI.**- Oui, je suis surpris un petit peu, parce que, depuis le début, on dit que pour le tennis de table, on s'abstient sur le vote des 25 000 euros. Les 52 000 euros, on s'abstient. Et là, vous essayez de nous faire - comme c'est Noël, peut-être ? - un filet garni, et vous essayez de nous le faire passer dedans.

**Monsieur le MAIRE.**- Bon, ma réponse est que je n'essaie jamais de faire passer dans un filet garni du tennis de table. Ça, c'est le hand-ball ou le basket. Monsieur BAUDOUX, une réponse !

**Monsieur Jacques BAUDOUX.**- Oui, il ne s'agit pas, ni de Noël, ni de filet garni. On a le droit à des lotos, en général ; c'est la saison, effectivement. C'est pour cela que vous faites référence à ce genre de pratique, sympathique par ailleurs. Mais, nous avons voté tous ensemble, effectivement, au-delà de 32 500 euros de budget de fonctionnement, une rallonge pour aider ce club que nous avons pénalisé financièrement de façon assez brutale, pour qu'il puisse terminer son exercice budgétaire 2014 sans mettre à mal ses salariés. Et nous étions tous ensemble pour le faire.

**Monsieur le MAIRE.**- Très bien. Donc, je vais sortir. Oui ?

**Monsieur Ange POGGI.**- Ce n'est pas fini, sachant que...

**Monsieur le MAIRE.**- Attendez, demandez la parole ! Monsieur POGGI, c'est à moi que l'on demande la parole, je vous la donne.

**Monsieur Ange POGGI.**- Merci, Monsieur...

**Monsieur Jacques BAUDOUX.**- Comme ils disent à la télé, ce n'est pas fini, Monsieur POGGI.

**Monsieur le MAIRE.**- Monsieur BAUDOUX, ne reprenez pas.

**Monsieur Jacques BAUDOUX.**- Excusez-moi de vous couper la parole, mais nous avons précisé aussi que la subvention 2015 serait à la hauteur de celle de 2014, initiale, et sans rallonge possible. Voilà.

**Monsieur le MAIRE.**- Mais ça, ce sont des avances, ce ne sont pas encore des subventions finales, c'est une partie. Donc, il n'y a pas de surprise. Monsieur POGGI.

**Monsieur Ange POGGI**.- Nous avons voté abstention jusqu'à maintenant, alors je vous demande, nous vous demandons de séparer le vote, de séparer la liste pour pouvoir voter. Autrement, on va s'abstenir, et vous allez pénaliser tous les autres.

**Monsieur le MAIRE**.- Excusez-moi, j'ai juste un problème de droit. La délibération étant déposée, il faut que je vérifie si je peux. Jean, tu as demandé la parole ? Sinon, je propose une solution.

**M. Jean GUILLON**.- Le chiffre qui est indiqué là-dessus, quel est-il ? C'est la subvention de fonctionnement attribuée en 2014, et il est exact. Cela ne veut pas dire que l'on va leur donner ça en 2015. C'est un garde-fou, ça. Non ?

**Monsieur le MAIRE**.- C'est une partie, ce n'est pas la totalité. Je répète parce que Jacques n'a pas été suffisamment entendu. Il s'agit... Tout à l'heure, nous avons voté... Excusez-moi, je termine.

**Monsieur Ange POGGI**.- De toute façon, cela va couper court ! On est contre, depuis le début !

**Monsieur le MAIRE**.- Non, mais attendez ! Monsieur POGGI, ne cherchez pas un incident là où il n'y en a pas. On se parle clairement. Je vous répète les choses, et ensuite, je vais faire une proposition. Je vous répète que la délibération, comme celle que nous avons passée tout à l'heure, s'appelle « la vie continue ». Pour un certain nombre d'associations, on fait ce que l'on appelle une avance sur les subventions à venir. Le montant que vous voyez sur le tennis de table n'est pas le montant définitif que nous allons attribuer. Maintenant, de temps en temps, il faut que je montre aussi qu'il y a de l'intelligence partout. Nous avons réglementairement la possibilité de voter association par association. Donc, je vous propose de faire un vote officiel association par association. À ce moment-là, sur l'association où vous voulez toujours vous abstenir, il sera noté « abstention » sur le tennis de table. OK ? Simplement, il faut aussi que vous acceptiez que je cède la parole et la présidence à Maryse RODDE, et que certains élus sortent : Monsieur GUILLEMONT, Monsieur GRUAT et Madame PISANO, vous ne participez pas au vote. C'est uniquement parce qu'il y a des gens qui sont administrateurs dans des associations ou autres. Madame RODDE, vous faites deux votes, un vote sur... Monsieur POGGI !

**Monsieur Ange POGGI**.- Arrêtez, ça fait socialiste.

**Monsieur le MAIRE**.- Non, mais deux votes, cela n'a rien de syndical. Cela ne vous plaît pas, ça ? Bien, donc on ne fait pas association par association, on fait un bloc, et on transcrit association par association. Bien ! Madame RODDE, vous votez sur le bloc général. Oui, Madame VIAL, je vous en prie.

**Madame Marie-Pierre VIAL**.- S'il vous plaît, je veux dire simplement que les associations apprécieront.

**Monsieur le MAIRE**.- D'accord. Donc, je reviens sur le vote. Madame RODDE, vous faites un premier bloc...

**Monsieur POGGI**.- Eh bien, justement, on n'a rien contre les autres...

**Monsieur le MAIRE**.- Mais Monsieur POGGI, il y a un règlement intérieur, demandez-moi la parole.

**Madame Marie-Pierre VIAL**.- Vous en avez après une association, puisque vous dites « on n'a rien contre les autres ».

**Monsieur Ange POGGI**.- Ecoutez, comme vous dites, on en a après le tennis de table. D'accord ?

**Madame Marie-Pierre VIAL**.- Vous en avez après le tennis de table.

**Monsieur Ange POGGI**.- Non, on n'en a pas contre. S'il y a une subvention qui est donnée, c'est dérisoire, c'est ridicule.

**Monsieur le MAIRE**.- Bien, peut-on passer au vote ? Très bien ! Un bloc, et le tennis de table. Donc, on sort.

**Madame Maryse RODDE**.- On fait un vote pour toutes les associations, sauf le tennis de table, on est bien d'accord.

*Monsieur le Maire quitte la séance et ne prend pas part au vote, ainsi que sa procuration, Madame Fadela AOUMMEUR.*

*À l'unanimité, la présidence de séance est donnée à Madame Maryse RODDE.*

*Il est à présent procédé aux votes. Le vote a lieu association par association.*

***Le vote est identique pour les associations suivantes : Maison pour tous MJC/MPT, Fédération des ADMR des Bouches-du-Rhône, Comité des œuvres sociales du personnel de la Ville, Office Municipal des Sports, Union Sportive Miramas, Athlétic Club Miramas, Gymnastique Club de Miramas, Office de Tourisme de Miramas en Provence, Nautic Club Miramas.***

#### **VOTE**

**POUR : 31**

(26 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**Concernant l'association de Gestion des Centres Sociaux, quittent la séance et ne prennent pas part au vote Madame Nathalie PISANO et Monsieur Jerry GRUAT.**

**VOTE**

**POUR : 29**

(24 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**Concernant l'association Centre Social Albert Schweitzer, quitte la séance et ne prend pas part au vote Monsieur Gérald GUILLEMONT.**

**VOTE**

**POUR : 30**

(25 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »)

**CONTRE :**

**ABSTENTION : 0**

**Concernant l'association Miramas Hand Ball Ouest Provence, quitte la séance et ne prend pas part au vote Monsieur Jacques BAUDOUX.**

**VOTE**

**POUR : 30**

(25 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »)

**CONTRE :**

**ABSTENTION : 0**

**Concernant l'association Sportive Tennis de Table Miramas.**

**VOTE**

**POUR : 26**

(26 voix « Pour Miramas »)

**CONTRE : 5**

(5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »)

**ABSTENTION : 0**

**Monsieur le MAIRE.-** Très bien. Merci beaucoup ! Merci, Monsieur BAUDOUX, c'était très clair.

**N° 17 – Versement d'un acompte sur participation communale au budget 2015 du S.I.A.N.POU.**

Rapporteur : **Monsieur GUILLEMONT**

**Monsieur le MAIRE.**- Monsieur JULIEN ne prend pas part au vote, et en plus, il n'est pas là, donc cela tombe bien. Sa procuration ne vote pas pour lui, non plus, puisqu'il est président du S.I.A.N.POU (Syndicat Intercommunal de l'Ancienne Poudrerie). Il s'agit, Monsieur GUILLEMONT, de la question n° 17.

**M. GUILLEMONT.**- C'est une délibération normale, celle que nous prenons chaque année pour donner une subvention modeste pour le fonctionnement du S.I.A.N.POU., notre syndical intercommunal avec lequel nous partageons la gestion de la poudrerie. Là aussi, comme pour les associations, nous votons le principe de versement d'un douzième par mois sur un total de 39 250 € qui ont été versés en 2014.

**Monsieur le MAIRE.**- Très bien, y a-t-il des questions ? Pas de question. Nous passons au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

*Monsieur Olivier JULIEN, absent représenté, ne prend pas part au vote.*

**VOTE**

**POUR : 32**

(27 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 18 – Attribution d'une aide financière exceptionnelle à l'association « L'École du Chat des Alpilles »**

Rapporteur : **M. Jacques BAUDOUX**

**Monsieur le MAIRE.**- Ah, celle-là, je l'aime bien. Voulez-vous que je la rapporte ? Non ?

**M. Jacques BAUDOUX.**- Si cela vous fait plaisir.

**Monsieur le MAIRE.**- L'école du Chat.

**M. Jacques BAUDOUX.**- Je sais que Monsieur POGGI aime particulièrement les chats, donc c'est une délibération qui va le toucher au cœur. Nous avons donc la proposition d'attribution d'une aide financière exceptionnelle à nos amis de l'association « L'école du Chat des Alpilles ». Il s'agit d'une association qui s'occupe des chats, bien sûr, des chats libres, qui est une notion importante et que chacun appréciera. Nous avons donc des chats non domestiques, non adoptables, élevés en liberté. Cette association est confrontée de manière croissante aux abandons de chats de particuliers. Nous connaissons cela dans nos quartiers, n'est-ce pas ? Cette association fait le maximum pour recueillir des chats, les proposer à l'adoption, les stériliser et les tatouer. Ce sont nos amis les bêtes. Mais voilà, la trésorerie est à court, la subvention qui a été versée ne permet pas de faire face à l'ensemble des besoins sur la commune. Donc, nous vous proposons pour l'association « L'école du Chat des Alpilles » une aide exceptionnelle de 2 000 euros. Il s'agit de l'intérêt local, d'une question de salubrité publique à laquelle chacun est sensible, je n'en doute pas.

**Monsieur le MAIRE.**- Bien ! Donc, elle fait œuvre d'écologie pour éviter la démultiplication des chats. Sur la question n° 18, s'il n'y a pas de question ou d'intervention, je vais donc passer au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité, et on remercie l'association « L'école du Chat des Alpilles ».

*En l'absence de question et de remarque, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 33**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 19 – Adhésion de la commune au réseau Villes et Villages des « Justes parmi les Nations » de France**

**Rapporteur : Monsieur Jean-Marie PASCAL**

**Monsieur le MAIRE.**- Nous avons eu un juste parmi les justes dans notre ville, avec une manifestation extraordinaire, puisque je rappelle que nous avons fait revenir

Monseigneur CHALVE, qui était un juste parmi les justes, dans son église et dans la ville de Miramas. Monsieur PASCAL.

**M. Jean-Marie PASCAL**.- Merci, Monsieur le Maire, de me donner la parole.

*Monsieur PASCAL procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE**.- C'est une délibération éminemment importante. Je vous remercie, Monsieur PASCAL, de tout ce que vous faites dans le domaine du devoir de mémoire, surtout en cette période. Y a-t-il des interventions ? Monsieur THOMAS.

**M. Marc THOMAS**.- Monsieur PASCAL, vous avez notre adhésion totale et complète. Je renouvelle mes félicitations pour cette question.

**Monsieur le MAIRE**.- Merci. Nous sommes dans la concorde nationale. Je vais donc passer la délibération au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité.

*Il est à présent procédé au vote.*

#### **VOTE**

**POUR : 33**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

#### **N° 20 – Versement d'une avance sur la subvention 2015 à la MJC-MPT**

Rapporteur : **M. Gérald GUILLEMONT**

**Monsieur le MAIRE**.- Là encore, il s'agit d'une avance de subvention. C'est Monsieur GUILLEMONT qui va rapporter et Madame RODDE est désignée présidente de séance car je n'ai pas le droit de prendre part au vote.

**M. Gérald GUILLEMONT**.- Je vais lire l'intégralité de la délibération, puisque l'on a quelques incompréhensions et parce que, en fait, il ne s'agit pas d'un douzième, mais d'une avance pour des questions de trésorerie. Donc, on est dans une autre notion.

*Monsieur Gérald GUILLEMONT procède à la lecture du rapport.*

*Monsieur le Maire quitte la séance et ne prend pas part au vote, ainsi que sa procuration, Madame Fadela AOUMMEUR.*

*À l'unanimité, la présidence de séance est donnée à Madame Maryse RODDE.*

**Madame Maryse RODDE.**- Pas de question ? Alors, on passe au vote. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité.

*En l'absence de question et remarque, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 31**

(26 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 21 – Avenant n° 2 à la convention d'objectifs et de moyens signée entre la Commune de Miramas et l'association Maison des Jeunes et de la Culture – Maison pour Tous de Miramas (MJC – MPT)**

**Rapporteur : Monsieur Gérald GUILLEMONT**

**Monsieur le MAIRE.**- Très bien ! Monsieur GUILLEMONT va continuer et je ne peux toujours pas voter. Un jour, je vais finir par ne plus être là.

**M. GUILLEMONT.**- Vous savez que lorsque la Commune attribue une subvention à un organisme extérieur supérieure à 23 000 euros, nous devons formaliser les rapports entre l'entité et l'association, dans le cadre d'une convention d'objectifs qui précise les obligations des deux parties. C'est donc la mise en ordre par un avenant n° 2 à la convention d'objectifs et de moyens que nous avons déjà adoptée lors du budget pour pouvoir tenir compte de cette avance afin d'améliorer le fonds de roulement.

*Monsieur le Maire quitte la séance et ne prend pas part au vote, ainsi que sa procuration, Madame Fadela AOUMMEUR.*

*À l'unanimité, la présidence de séance est donnée à Madame Maryse RODDE.*

**Madame Maryse RODDE.**- Bien. Pas de question ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité.

*En l'absence de question et remarque, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 31**

(26 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**Monsieur le MAIRE.**- Merci, Madame.

**RESSOURCES HUMAINES**

**N° 22 – Avenant n° 2 à la convention de mise à disposition de personnel à titre onéreux auprès de l'association Office du Tourisme de Miramas**

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

**Monsieur le MAIRE.**- Je vais donc rapporter. J'ai l'honneur de rapporter la question n° 22 en l'absence d'Éric MARCHESI.

*Monsieur le Maire procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Vous aurez une délibération à la suite qui vous parlera d'une mise en commun avec Action Mirasud et les commerçants. En fait, nous avons donc un de nos agents qui est mis à disposition de l'Office du Tourisme. Au lieu de travailler à 100 % sur l'Office du Tourisme, il va travailler à 50 % sur l'Office du Tourisme, c'est la première délibération, et à 50% sur l'association Action Mirasud, c'est la délibération qui suit, mais j'y reviendrai.

Sur cette question n° 22, s'il n'y a pas d'intervention, nous passons au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité.

*En l'absence de question et remarque, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 33**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 23 – Convention de mise à disposition de personnel à titre onéreux auprès de l'association Action Mirasud – Approbation de la convention type et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer**

Rapporteur : **Monsieur le Maire**

**Monsieur le MAIRE.**- L'Office du Tourisme et l'association Action Mirasud sont au même endroit, c'est-à-dire à l'Office du Tourisme. Donc, cela tombe bien. Nous mettons donc en formalisation juridique 50 % de participation de l'agent qui est de la filière administrative, catégorie C, à hauteur de 17 heures 30 hebdomadaires ! Cela va permettre d'aider nos commerçants à monter plus facilement leurs dossiers d'animation et d'autres choses, y compris bien sûr d'animation globale du commerce.

Y a-t-il des questions particulières ? Pas de question. Nous passons au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 33**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 24 – Création de cinq emplois d'avenir**

Rapporteur : **Monsieur le Maire**

**Monsieur le MAIRE.**- Je fais la question n° 24. Mes chers collègues, j'ai l'honneur et l'avantage de vous proposer la création possible de cinq emplois d'avenir. Vous savez qu'à chaque fois quand il nous en faut un pour les services, nous devons voter en Conseil Municipal.

*Monsieur le Maire procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Pas de question particulière ? Nous passons au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité.

*En l'absence de question et commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 33**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**POLITIQUE VILLE**

**N° 25 – Contrat Enfance Jeunesse 2014-2017 – Programmation CEJ 2014**

Rapporteur : **Madame Martine ARFI**

**Monsieur le MAIRE.**- Madame ARFI, prenez votre temps sur le contrat Enfance Jeunesse que vous connaissez par cœur, maintenant, car il s'agit d'un gros dossier.

*Madame ARFI procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Très bien, parfait. Y a-t-il des questions particulières ?  
Monsieur THOMAS.

**Monsieur Marc THOMAS.**- Oui, juste pour information. Je vois qu'il faut valider la programmation 2014 dans le tableau annexe. On est fin 2014. Est-ce que ce sont des projets qui sont déjà passés ?

**Monsieur le MAIRE**.- Il me semble que c'est dû à la CAF qui ratifie les documents assez tardivement dans l'année, et chaque fois, nous passons des documents qui sont évidemment antérieurs. C'est bien cela ? Voilà.

**Monsieur Marc THOMAS**.- Je vois qu'il faut prévoir 2014-2017...

**Monsieur le MAIRE**.- Il était temps qu'on le vote, Monsieur THOMAS, car nous ne sommes pas très loin de 2015, Mais là, on n'y peut rien, c'est en lien avec la CAF. Donc, on attend les documents. Chaque année, depuis 2008, c'est pareil. Mais comme je ne vous connaissais pas avant 2008, je vous le dis.

**Monsieur Marc THOMAS**.- D'accord, mais si vous attendez les documents de...

**Monsieur le MAIRE**.- De la CAF. Excusez-moi, on parle par des sigles. C'est la Caisse d'Allocations Familiales, qui est un des partenaires incontournable du système et qui en finance une grande partie. Donc, il y a des conventions particulières et la CAF a un processus de décisions extrêmement lent.

**Monsieur Marc THOMAS**.- Je vois.

**Monsieur Gérald GUILLEMONT**.- Et des problèmes d'argent, aussi.

**Monsieur le MAIRE**.- Il faut toujours de l'argent, Monsieur GUILLEMONT, décidément, et un peu d'amour en cette période.

Bien ! Sur la question n° 25, pas d'autre question ? Nous passons au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité.

*Il est à présent procédé au vote.*

#### **VOTE**

**POUR : 33**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 26 – Renouvellement de la convention-cadre des Centres sociaux et de l'animation de la vie sociale et ses annexes – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer**

**Rapporteur : Madame Catherine FOURMENT**

**Monsieur le MAIRE.**- Madame PISANO et Monsieur GRUAT ne prennent pas part au vote. Nous avons évidemment Madame FOURMENT qui connaît parfaitement ce dossier.

*Madame Catherine FOURMENT procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Normalement, Madame PISANO et Monsieur GRUAT ne peuvent pas prendre part au vote, et on le comprend. Je voudrais quand même, Monsieur GRUAT, que vous rentriez un peu plus dans le détail, si vous le voulez, et que vous nous donniez quelques informations complémentaires.

**Monsieur Jerry GRUAT.**- En effet, les institutions ont réaffirmé ici leur volonté de soutien des équipements sociaux afin de garantir un service de qualité auprès des habitants, ainsi que leur attachement à ces équipements sociaux de proximité et porteurs d'innovations sociales. Les institutions c'est donc la Ville, l'État, la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Général et le Conseil Régional, qui financent aussi cette convention-cadre.

**Monsieur le MAIRE.**- La convention-cadre, pour tout le monde, c'est ce qui finalement permet d'avoir les objectifs et les moyens.

**Monsieur Jerry GRUAT.**- Des objectifs et des moyens. Les objectifs sont précisés dans le détail de la convention que vous avez eue dans le dossier, et le financement aussi.

**Monsieur le MAIRE.**- Bien. Madame FOURMENT ?

**Madame Catherine FOURMENT.**- Oui, je voulais juste ajouter que dans la convention, il y a évidemment un rappel des objectifs et l'évolution de ces objectifs depuis le début de cette convention. Je voulais aussi préciser que les centres sociaux sont des organes indispensables de la politique de la Ville qui permettent de rétablir une médiation sociale mais aussi de lutter contre toutes les discriminations et les exclusions.

**Monsieur Christian PEYRO.**- Ainsi que la politique jeunesse.

**Monsieur le MAIRE.**- Oui, bien sûr, la jeunesse, et puis après, on va continuer : les anciens, les jeunes... Bien, merci beaucoup. Pour cela, y a-t-il des questions particulières ? C'est important, ce document. Pas de question particulière ? Nous passons au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

*Madame Nathalie PISANO et Monsieur Jerry GRUAT ne prennent pas part au vote.*

**VOTE**

**POUR : 31**

(26 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**URBANISME**

**N° 27 – Approbation du déclassement d'environ 8 m<sup>2</sup> du domaine public (parcelle AK n° 285) situés sur le parking des Primevères**

**Rapporteur : Monsieur Jean GUILLON**

**Monsieur le MAIRE.**- Monsieur GUILLON, il paraît que vous vendez une parcelle énorme.

**Monsieur Jean GUILLON.**- Je ne vends rien du tout, moi ! *Rires*. Dans le cadre des échanges que nous faisons régulièrement depuis quelques années entre la Commune et l'EPAD, on vous propose de déclasser 8 m<sup>2</sup> du domaine public qui sont situés sur le parking des Primevères. C'est un « truc » énorme. Je ne vous en dirai pas plus.

**Monsieur le MAIRE.**- Bien, mais pour les gens qui y habitent, c'est important.

**Monsieur Jean GUILLON.**- Oui, c'est un petit bout de parking.

**Monsieur le MAIRE.**- Y a-t-il des questions sur ce petit bout de parking qui sent la noisette ? Je me sens romantique, ce soir. Non, il n'y en a pas. Nous pouvons passer au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 33**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 28 – Modification de la délibération n° 149-2014 : échange avec soulte entre la commune de Miramas et le groupe TERLAT, avenue Jean Moulin/rue Barbier Jauffret**

**Monsieur le MAIRE.**- J'ai l'honneur et l'avantage de vous dire que la question n° 28 de Monsieur GUILLON est retirée, puisque toutes les démarches administratives ont pu être finalisées telles que votées en Conseil Municipal. Donc, nous n'avons pas besoin de revoter.

*La délibération n° 28 est retirée.*

**C/ LISTE DES DÉCISIONS DE MONSIEUR LE MAIRE**

**Monsieur le MAIRE.**- Je vais quand même, Mesdames et Messieurs, vous donner lecture – et je veux que ce soit marqué évidemment au compte rendu – de la liste des décisions du Maire du 5 novembre au 20 novembre 2014, ainsi que la liste des marchés publics. J'ai une petite surprise pour Monsieur THOMAS à la fin.

*Monsieur le MAIRE procède à la lecture des décisions prises pendant la période allant du 5 novembre 2014 au 20 novembre 2014.*

**D/ LISTE DES MARCHÉS PUBLICS**

*Monsieur le MAIRE procède à la lecture des marchés publics notifiés depuis le dernier Conseil Municipal.*

**Monsieur le MAIRE.**- Je vais, avant de conclure, tenir ma promesse Monsieur THOMAS, pour vous.

Le déplacement du Maire du 25 au 27 novembre 2014 que nous avons voté lors du dernier Conseil Municipal : l'inscription au congrès des maires de France est de 90 euros, le billet de train aller/retour de 239 euros, les taxis de 37 euros, l'hôtel remboursé seulement 120 euros pour deux nuits, soit un total de 486 euros. Évidemment, ces

justificatifs et ces frais sont prévus dans la délibération n° 240-2014 du 28 novembre 2014.  
Vous voyez, je suis sage et je ne vais pas dans les soirées !

Mes chers collègues, le Conseil n'appelle plus de questions. Nous allons passer les fêtes. Je vous souhaite évidemment des vœux de bonheur, et avant, un joyeux Noël, en famille. Je vous souhaite aussi de bonnes fêtes. Et pour ceux que je croiserai le 31 décembre dans la nuit, ne vous inquiétez pas, le Maire et les services de police veillent sur vous. Bonne soirée et à bientôt.

*La séance est levée à 20 heures 00.*

**Monsieur le Maire**

**Le Secrétaire de séance**

**Frédéric VIGOUROUX**

**Marie-Pierre VIAL**